QUELQUES CONSEILS
AUX MÈRES
POUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE
DE LEURS ENFANTS A LA MAMELLE.

N° 16.



PRÉSENTÉE ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE
A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER, LE 11 FÉVRIER 1837;

PAR

ROUGIER (CASIMIR), des Mées (*Basses-Alpes*);

Pour obtenir le Grade de Docteur en Médecine.

Observez la nature, et suivez la route qu'elle vous trace.
ROUSSEAU. Émile.



MONTPELLIER,
IMPRIMERIE DE VEUVE RICARD, NÉE GRAND, PLACE D'ENCIVADE, N° 3,
1837.

FACULTÉ DE MÉDECINE
DE MONTPELLIER.

PROFESSEURS.

MM. CAIZERGUES, Doyen. Clinique médicale.
BROUSSONNET. Clinique médicale.
LORDAT, *Examinateur*. Physiologie.
DELILE. Botanique.
LALLEMAND, *Président*. Clinique chirurgicale.
DUPORTAL. Chimie.
DUBRUEIL. Anatomie.
DUGÈS, *Suppléant*. Path. chir., opérations et appareils.
DELMAS. Accouchements.
GOLFIN. Thérapeutique et Matière médicale.
RIBES, *Examinateur*. Hygiène.
RECH. Pathologie médicale.
SERRE, *Examinateur*. Clinique chirurgicale.
BÉRARD. Chimie médicale-générale et Toxicol.
RENÉ. Médecine légale.
N. . . . . Pathologie et Thérapeutique générales.

PROFESSEUR HONORAIRE.

M. Aug.-Pyr. De CANDOLLE.

AGRÉGÉS EN EXERCICE.

MM VIGUIER.
KUHNHOLTZ, *Examinat.*
BERTIN.
BROUSSONNET fils.
TOUCHY.
DELMAS fils.
VAILHÉ.
BOURQUENOD.

MM. FAGES, *Suppl.*
BATIGNE, *Examin.*
POURCHÉ.
BERTRAND.
POUZIN.
SAISSET.
ESTOR.

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.



QUELQUES CONSEILS

AUX MÈRES

POUR L'ÉDUCATION PHYSIQUE

DE LEURS ENFANTS A LA MAMELLE.

Après neuf mois d'attente, d'anxiété, de douleur, la mère caresse enfin de son regard l'enfant qu'elle avait porté avec tant de sollicitude dans son sein. Elle le voit, et déjà elle a oublié ses souffrances pour ne s'occuper que de l'être tendre et faible à qui elle vient de donner le jour. Celui qu'elle avait d'abord nourri de son sang, elle le nourrira de son lait, jusqu'à ce que son existence puisse se séparer d'elle sans mettre en danger cette vie qui commence et qui s'éteindrait aussitôt, sans des soins assidus et affectueux.

L'auteur des choses a mis, dans l'organisation de la femme tant d'amour, tant de tendresse, que ce qu'on appelle les pénibles devoirs, le dévouement de mère, est un attrait, un plaisir, un bonheur pour celle que la société n'a pas corrompue.

Les philosophes, les moralistes, n'ont pas manqué de belles paroles sur le devoir sacré, l'obligation absolue de la femme à nourrir le fruit de sa conception : paroles vaines, pures déclamations, nullement basées sur la science physiologique, qui n'ont jamais rappelé aucune femme à sa destinée de mère. Il fallait détruire les préjugés qu'on lui a imposés, l'instruire, sans lui jeter au front les mots les plus flétrissants, et celle qui aujourd'hui étouffe la voix de la nature, remplirait alors avec joie ses nobles fonctions de mère.

On lui dit qu'en nourrissant elle s'expose à perdre ses charmes, et la femme, qui naturellement est portée à plaire, se gardera bien de vouloir faire le sacrifice de ce qui fait ses plaisirs et sa puissance. A celle qui est délicate et même forte, on grandit les peines de l'allaitement; on le lui représente comme une tâche qui portera une rude atteinte à sa santé. Que de choses n'ajoute-t-on pas encore, qui sont trop triviales pour être répétées ici !

Ces préjugés détruisent les penchants naturels et bons de la femme, et lui font suivre des erreurs pernicieuses. Victime elle-même, que de victimes font son ignorance et sa fausse éducation ! Hâtons-nous de le dire : une éducation trop souvent nulle, ou frivole et inconvenante, partage de celle à qui la génération et spécialement la conservation de l'espèce sont départies, est un des plus grands fléaux de l'humanité, dont les ravages s'exercent sur les créatures les plus tendres et les plus faibles. Que d'enfants qui, pleins de santé, couleraient de longs jours, sont la proie des maladies, des infirmités et de la mort !

L'allaitement est une fonction naturelle qui, loin d'exposer à des accidents fâcheux, en prévient même de très-graves. La nature, dit Gardien, pour engager les mères à nourrir leurs enfants, a fait dépendre leur santé de l'accomplissement de ce devoir sacré que la nature leur a imposé.

Que les mères qui craignent de perdre leur santé et leurs charmes avec les plaisirs qui s'y rattachent, apprennent qu'elles sont dans l'erreur! qu'elles apprennent que celle qui ne nourrit pas court plus de dangers à la suite des couches! La fièvre de lait est plus intense;

le mouvement fluxionnaire normal qui se fait du côté des mamelles peut se porter sur d'autres organes, les irriter, et causer une péritonite, une métrite, etc. La prédisposition à contracter des maladies est plus grande; la surexcitation de la peau, par l'afflux des fluides, la rend plus impressionnable. De là des éruptions et surtout des rhumatismes lorsque la saison est froide. Enfin, une foule de maladies viennent les assaillir, et au lieu de conserver cette santé et ces charmes si chers, elles deviennent quelquefois maladives et flétries à jamais.

Le lait de la mère est aussi celui qui convient le plus ordinairement à l'enfant. Ce lait est mieux analogue à sa constitution, qui participe plus ou moins de celle de la mère. Aussi voit-on des femmes, avec un lait d'une médiocre qualité, faire de leurs enfants de fort beaux élèves, et n'en faire que de très-chétifs de ceux qu'on leur confie d'après la bonne apparence de leurs nourrissons.

Ainsi, comme je viens de le démontrer, l'allaitement maternel offre beaucoup d'avantage, soit pour la mère, soit pour l'enfant. Cependant on ne peut pas en faire une nécessité, une obligation absolues à toutes les femmes, surtout dans notre état de civilisation. La mollesse de constitution et de mœurs des femmes des grandes villes, où règne un air malsain par l'encombrement des habitants dans des maisons étroites et mal disposées, n'est pas favorable aux enfants, dont la santé demande un air plus oxigéné, et un lait plus frais et plus pur. Clarke attribue la grande mortalité des enfants, à Londres, à l'habitude qu'ont prise les mères de les nourrir elles-mêmes, et de les élever dans la ville. Celles qui ont des maladies contagieuses, des affections chroniques qui se transmettent, qui sont scrofuleuses, rachitiques, phthisiques, etc., après avoir donné le germe de leurs maladies, en aggraveraient l'influence en leur fournissant un lait vicié par une constitution détériorée.

L'assertion de Rousseau, qui prétend que l'enfant ne peut avoir de nouveau mal du sang dont il a été formé, n'est qu'un paradoxe de philosophe, et non le résultat de l'expérience d'un observateur, expérience qui a prouvé mille fois le contraire.

Il y a des causes morales qui s'opposent aussi à la lactation. La femme accablée de profonds chagrins, éprise d'un amour invincible et malheureux, refusera son lait qui recevrait des qualités nuisibles de ses pénibles sentiments.

Ce sera par l'appréciation de ces faits que la mère donnera ou refusera son sein à son enfant.

Nettoyage. Le nettoyage est la première indication à remplir. Lorsque l'enfant passe de la vie intra-utérine dans celle-ci, il se présente couvert d'un enduit onctueux plus ou moins abondant suivant les individus. On l'enlève en faisant des lotions avec l'eau tiède qu'on rend plus détersive en y ajoutant une légère solution de savon ou une huile quelconque, et en promenant d'une main légère une éponge ou un linge bien fin sur la peau. Si les nouveaux-nés étaient faibles et languissants, il faudrait exciter leurs forces. A cet effet, on pratiquera des lotions qu'on rendra fortifiantes par l'addition de quelques gouttes de vin ou d'eau-de-vie. Cette indication est pressante. Il importe que la transpiration insensible de la peau ne soit pas retardée par les couches de cette matière grasse qui la recouvre. Après on ne saurait trop recommander de leur faire prendre des bains tièdes tous les quinze jours, pour les tenir dans un état de propreté qui favorise cette exhalation très-abondante alors par la tendance des fluides à se porter à la périphérie. L'exhalation de la peau, ainsi entretenue et favorisée, pourra les préserver des affections cutanées très-fréquentes à cet âge. Les bains froids, qui ont été prescrits par des auteurs pour les fortifier, sont contre-indiqués par leur faible caloricité.

Vêtement. Aujourd'hui qu'on a reconnu généralement les inconvénients du maillot d'autrefois, il suffit de dire que les vêtements soient convenables à la saison et assez larges pour ne pas gêner les mouvements de l'enfant. Peu importe leur forme, le mode qu'on suit dans leur arrangement.

Allaitement. A quelle époque la mère qui nourrit doit-elle donner le sein à son enfant?

La mère offrira le sein à son enfant aussitôt qu'elle sera remise des

fatigues de l'accouchement, ce qui sera plus ou moins long, selon que le travail de l'enfantement aura été plus ou moins pénible. Les mouvements de succion qu'il exécute avec vigueur indiquent assez le besoin qu'il a de prendre de la nourriture. Et quel autre aliment plus convenable peut-on lui donner que celui que la nature lui a préparé?

Le nouveau-né ne tire d'abord de la mamelle qu'un liquide jaunâtre, séreux, peu abondant, connu sous le nom de colostrum. Ce liquide, quoique d'un goût désagréable, est propre à lubréfier la surface du conduit intestinal, à solliciter doucement ses contractions, à délayer le méconium, et par cela même à en faciliter l'expulsion. Il acquiert bientôt l'apparence et les qualités du lait, et devient de plus en plus abondant. Si l'on diffère à mettre l'enfant à la mamelle, outre qu'il perdrait les avantages qu'il doit retirer du colostrum, la grande distension des mamelles, qui aurait lieu à l'époque de la fièvre de lait, s'opposerait à ce qu'il pût téter. Il faudrait ensuite attendre jusqu'à ce que cette tension fût déterminée, et un enfant faible en serait la victime. Il y a, comme on le voit, de très-bonnes raisons pour lui donner le sein deux, quatre, six, huit heures après la naissance. L'activité des fonctions assimilatrices est si grande, que quoique l'enfant, dans la vie intra-utérine, fût nourri du sang de sa mère, il éprouve aussitôt le sentiment de la faim. Ainsi, il serait nuisible de lui imposer un jeûne de vingt-quatre, trente-six heures, comme le veulent quelques auteurs. La mère, de son côté, en sera soulagée, et la fièvre de lait, qui pourrait acquérir de la gravité, ne sera plus, comme le dit M. Dugès, qu'un mouvement fluxionnaire normal, un molimen sécrétoire.

Le nouveau-né ne tète d'abord qu'une petite quantité de lait qui ne renferme que peu de matière nutritive. Pour lui donner une alimentation suffisante, on lui présentera le sein fréquemment; et, après les premières semaines, on tâchera de mettre plus de distance entre ses repas, pour qu'il ait le temps de bien digérer. Cette distance devra être proportionnée à sa force, à sa constitution. La mère prendra du repos, et le lait, par un plus long séjour dans les mamelles, deviendra plus nourrissant. A mesure que l'enfant tète, le lait, qui d'abord

est séreux et clair, devient plus dense et d'un blanc mat. L'espèce d'irritation que produit la succion est la cause de ces propriétés dont il profitera en ne livrant qu'un sein chaque fois.

Une nouvelle question se présente. A quelle époque convient-il de faire prendre au nourrisson quelque autre nourriture plus solide que le lait? Nous pensons que c'est une très-bonne précaution de l'accoutumer de très-bonne heure à cette alimentation, à cause des accidents fâcheux qui pourraient survenir dans le cours de l'allaitement, qu'une maladie ou quelque profond chagrin feraient interrompre.

Aussitôt qu'il pourra digérer quelques cuillerées de panade bien claire, on continuera à lui en donner en augmentant graduellement la quantité. Les panades, les crèmes, qu'on fait premièrement au lait ou à l'eau simplement, édulcorées avec du sucre, seront préparées ensuite avec le bouillon gras.

Sevrage. A mesure que l'enfant avance en âge, que son organisation se développe, la nourriture lactée que lui fournit la mère devient tout-à-fait insuffisante, et, prolongée trop long-temps, elle lui serait nuisible. Le lait donné au-delà de dix-huit mois débilite et dispose à un tempérament lymphatique et aux maladies qui en sont la suite, aux scrofules, au rachitisme, etc. Il est impossible cependant de déterminer l'époque fixe du sevrage : une foule de circonstances la font varier. Un allaitement de dix, douze, quatorze mois, suffit assez ordinairement; mais une dentition pénible et douloureuse, la faiblesse, la difficulté qu'il éprouverait à digérer d'autres aliments que le lait, seraient des raisons pour le prolonger davantage. L'expérience prouve aussi la nocuité du sevrage pendant les grandes chaleurs et les froids rigoureux.

Quand on veut sevrer le nourrisson, on a de grands ménagements à garder. S'il est vrai que tous les changements brusques de régime causent des effets funestes aux individus de tout âge, l'enfant, dont l'organisation est si impressionnable, en recevrait une influence bien plus fâcheuse. Il conviendra de diminuer graduellement le nombre des repas à la mamelle, et d'augmenter d'une manière proportionnée les autres aliments.

Nourrice étrangère. Lorsque la mère est obligée d'avoir recours à un sein étranger pour nourrir son enfant, on doit apporter beaucoup de soin dans le choix d'une nourrice. On examinera son âge, sa constitution, son caractère, ses mœurs, la quantité, la qualité, l'âge de son lait; qu'elle ait de 20 à 35 ans; qu'elle soit d'une bonne constitution, d'un médiocre embonpoint; qu'elle ait l'haleine douce, ses mamelles d'une moyenne grosseur, parsemées de veines bleuâtres, le mamelon d'une longueur convenable. Qu'une nourrice, dit Rousseau, soit aussi seine de cœur que de corps, c'est-à-dire qu'elle n'ait ni maladie, ni vice moral; qu'elle soit d'une humeur douce et enjouée. Celle qui serait naturellement emportée ou sujette à se mettre en colère, qui aurait des penchants à la haine, à l'envie, à la jalousie, serait un véritable fléau pour le nourrisson. Les nourrices au teint brun, aux cheveux noirs et châtains sont préférables aux blondes et aux rousses, qui sont généralement d'un tempérament lymphatique.

On aura aussi égard dans le choix à la constitution de l'enfant. Si celui-ci était grêle et faible, le lait d'une nourrice forte serait pour lui un aliment indigeste, tandis qu'une nourrice un peu plus délicate lui fournirait une nourriture plus convenable. Malgré toutes ces précautions, que de choses sont laissées au hasard! On voit, en effet, des nourrices qui, avec l'apparence d'une fraîche santé, élèvent des enfants chétifs qui dépérissent au lieu de profiter.

Quand on confie un enfant à une nourrice, que l'âge du lait soit proportionné à l'âge de l'enfant; qu'elle soit récemment accouchée pour celui qui vient de naître. Si toutefois on ne rencontrait qu'une nourrice depuis long-temps accouchée, il faudrait, d'après les auteurs, lui faire suivre un régime rafraîchissant pour rendre le lait plus séreux et plus analogue à la faiblesse de l'estomac du nouveau-né. Mais l'influence de ce moyen étant peu marquée et même douteuse, il me paraît plus à propos, après que l'enfant a tété, de lui donner une ou deux cuillerées d'eau sucrée aromatisée avec l'eau de fleurs d'orange, pour délayer le lait et en faciliter la digestion.

Après ces détails minutieux relatifs à l'allaitement, il nous reste à dire quelques mots sur les cris, l'expression de la physionomie, les attitudes et la coloration de la peau des enfants.

Cris. A peine l'enfant est sorti de l'utérus, qu'il pousse des cris qu'on attribue généralement à la douleur qu'il éprouve du changement de milieu. L'impression brusque de la lumière et de l'air, une température plus basse, le contact de corps étrangers, ont été regardés comme cause des cris. M. Brachet n'admettant pas cette explication, dit que l'enfant sentant le besoin de respirer, jette des cris pour faire pénétrer l'air dans les poumons, et que ces cris lui sont arrachés par un état convulsif de l'appareil respiratoire, et par une commotion vive de tout le corps.

Lorsque la respiration est bien établie, et qu'il est revenu de cet état de trouble où toutes les sensations étaient confondues, l'instinct lui fait pousser des cris qui expriment sa faiblesse, ses besoins, ses souffrances, et aussitôt qu'il a acquis un peu d'intelligence, il manifeste par le même moyen ses goûts, ses penchants et ses petits caprices. Il importe donc de bien distinguer toutes ces causes pour secourir sa faiblesse, développer ses penchants, ses goûts naturels, et corriger ces caprices qu'on lui aurait laissé contracter de si bonne heure par une éducation mal dirigée.

La variété des cris bien appréciée sert à distinguer les divers états de faiblesse, de maladie, de force, de santé.

Un cri plein, sonore, soutenu est signe de vigueur, et un cri étouffé, court, marque la faiblesse. Celui de la douleur, de la maladie est remarquable par sa force, sa fréquence, son opiniâtreté; le sein de sa mère, les distractions ne le calment point jusqu'à ce que l'intensité du mal s'affaiblisse et disparaisse. Les cris des goûts, des penchants cessent aussitôt par la possession des objets qui les excitent.

Si nous avons insisté sur ces diverses espèces de cris, c'est qu'il importe beaucoup de les apaiser à cause du trouble qu'ils occasionnent dans la circulation et la respiration. Le sang stagne alors dans les poumons, reflue dans les cavités droites du cœur, de là dans les veines, d'où résulte la coloration violacée de la face et même des membres, et des congestions peuvent se former dans la tête, les poumons et le cœur.

Expression de la physionomie. Par l'expression de la physionomie,

l'enfant manifeste aussi les sensations qu'il éprouve. Sa figure n'est pour ainsi dire, dans les premiers jours, qu'une masse informe qui ne présente aucun trait arrêté. Les yeux sont gros et saillants ; ils s'ouvrent à la naissance, mais on ne saurait assurer que l'enfant voit; il ne donne des signes certains qu'il distingue les objets que vers le quarantième jour. Il se plaît à fixer la lumière, et si on n'a pas la précaution d'éviter que les rayons lumineux ne tombent obliquement sur sa tête, il en résultera un dérangement de l'axe de la vision. Vers cette même époque, son regard commence à devenir gracieux, et sa bouche à sourire. L'enfant qu'aucun besoin et aucune douleur ne tourmentent, exprime sa joie, son bien-être par le sourire qui n'est d'abord qu'un simple mouvement des lèvres, et qui se prononce de plus en plus par l'épanouissement de toute la face. La figure prend des aspects différents pour peindre ce qui l'agite. Aussi les mères, pleines de sollicitude, apprennent bientôt à lire, dans les changements, les altérations des traits, les sensations qui les excitent.

Attitudes. L'enfant, en naissant, n'a pas pour ainsi dire d'attitude; il n'a qu'une position automatique due à la faiblesse de ses muscles; les fléchisseurs l'emportant sur les extenseurs, il est comme pelotonné avec ses jambes fléchies sur ses cuisses, ses avant-bras sur ses bras, et sa tête penchée en avant.

Il ne peut changer alors sa position, malgré qu'il agite ses membres. Ce n'est que plus tard qu'acquérant des forces, il tourne à droite et à gauche la tête qui, à deux mois, commence à prendre l'attitude droite qui constitue principalement le port noble de l'homme. La colonne vertébrale, sans courbure primitivement, ne peut pas encore servir de point d'appui à la partie supérieure du corps. A quatre ou cinq mois, elle se courbe, et le torse de l'enfant est susceptible de rectitude : alors seulement on le portera au bras, tandis qu'auparavant on ne devait que le promener sur un oreiller.

La station est le plus souvent possible du huitième au neuvième mois, mais elle a besoin d'être protégée par l'appui du corps et des mains, soit que les courbures de la colonne vertébrale ne soient pas assez prononcées, soit que les muscles extenseurs des membres in-

férieurs ne soient pas assez développés et assez forts. C'est par ces raisons toutes physiques que le nouveau-né n'est pas capable d'exercer la progression, et non parce qu'il a besoin d'apprendre à marcher, comme l'ont dit des philosophes et des médecins. Aussitôt que ses forces le lui permettront, il marchera instinctivement, comme il a saisi le mamelon après sa naissance et opéré des mouvements de succion.

Beaucoup d'enfants sont en état de marcher du dixième au onzième mois, tandis que, chez d'autres qui ont dépassé la première année, la progression n'est pas possible. Ceux qui ont un grand embonpoint, les chairs molles, qui sont rachitiques, jouissent tardivement d'eux-mêmes de la faculté locomotrice.

Coloration de la peau. La couleur rouge colore les téguments de presque tous les nouveaux-nés. Le sang, qui prédomine dans tous les tissus, leur communique sa couleur, qui diminue du cinquième au huitième jour, et finit par disparaître entièrement. Ensuite la peau prend d'une manière insensible la teinte qu'elle devra garder plus ou moins fidèlement : une blancheur remarquable, un beau rose, etc. Au moment où à la couleur rouge succède la couleur permanente, on aperçoit une teinte jaunâtre et cuivrée, teinte que quelques médecins attribuent à une maladie du foie, que de nombreuses observations ont fait rejeter. Quand les téguments prennent un rose vermeil, et qu'on éprouve à leur contact une résistance prononcée, ils indiquent la vigueur de l'enfant. Le climat, l'insolation, l'habitation dans un lieu bas et humide, où la lumière, les rayons solaires pénètrent faiblement, bien qu'ils puissent modifier les nuances de la peau, ne leur donnent jamais une teinte spéciale. C'est surtout la constitution de chaque individu qui nuance de diverses manières la couleur des téguments. Au bout de trois mois, cette couleur se prononce, et on distingue s'il est blond ou brun.

FIN.

ERRATA. — Pag. 7, ligne 16, *au lieu de* : fût déterminée, *lisez :* eût diminué